
Quels sont les effets secondaires ?

L'examen par voie transcutanée est fréquemment suivi d'une gêne douloureuse à l'endroit du prélèvement et/ou au niveau de l'épaule droite. L'inconfort lié à cette gêne requiert parfois l'administration d'un antalgique. Après la biopsie, il vous sera demandé de rester deux heures couché sur le côté droit, puis alité jusqu'au lendemain.

L'examen par voie transjugulaire peut entraîner un hématome ou une gêne transitoire au niveau du point de ponction, ainsi qu'un trouble transitoire du rythme cardiaque. Une surveillance hospitalière, en position couchée jusqu'au lendemain, est requise.

Quelles sont les complications possibles ?

Tout acte médical, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité optimales, peut entraîner d'éventuelles complications. Les complications de la biopsie hépatique sont rares. Il peut y avoir un hématome ou un saignement au point de ponction, parfois un saignement des voies biliaires. L'hémorragie très rare (1/1000^e) se caractérise par une douleur intense au niveau du foie et de l'épaule droite.

Ces complications apparaissent le plus souvent dans les 6 heures qui suivent l'examen, mais peuvent exceptionnellement se révéler quelques jours après l'examen (douleur abdominale, pâleur, fatigue). Il est alors très important de contacter immédiatement le médecin, ou un de ses collègues, qui a réalisé la biopsie. En cas d'indisponibilité, contactez votre médecin traitant ou rendez-vous au service des urgences.

Quelles sont les alternatives ?

Le fibroscan est un outil non invasif qui permet également d'avoir des informations indirectes sur l'état de fibrose du foie. Il existe également des marqueurs biologiques.

Et en cas de refus du patient ?

Si la biopsie hépatique n'est pas réalisée, cela peut avoir des conséquences néfastes pour votre santé, puisqu'une maladie nécessitant un traitement efficace risque de ne pas être découverte.

Informations administratives

Le jour de l'examen, n'emportez aucun objet de valeur et/ou d'argent. Munissez-vous de votre carte d'identité et de tous les documents médicaux transmis par votre médecin.

Remettez au personnel infirmier le nom de votre médecin traitant ainsi le nom et le numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas de besoin.



LA BIOPSIE HÉPATIQUE

Service de **Gastroentérologie**



 CHwapi

Qu'est-ce que l'examen ?

La biopsie hépatique est l'examen de référence pour diagnostiquer la cause, préciser le traitement et le pronostic de nombreuses maladies du foie. Cet examen est parfois indispensable pour recevoir un traitement (en cas d'hépatite B notamment).

Il s'agit de prélever, à l'aide d'une aiguille, un petit fragment de foie pour l'examiner au microscope.

Comment se préparer à l'examen ?

Pour exclure les contre-indications, votre gastroentérologue demandera la réalisation d'une échographie hépatique ainsi qu'une biologie récente incluant les tests de coagulations et le taux de plaquettes.

Informez votre médecin des médicaments que vous prenez, particulièrement ceux qui modifient la coagulation (Aspirine, Asaflow, Sintrom, Plavix, Ticlid, Xarelto, Eliquis, Pradaxa, Lixiana), ainsi que vos éventuelles allergies.

Les modalités d'arrêt de ces traitements sont les suivantes :

- **Aspirine** : arrêt souhaité 7 jours avant.
- **Antiagrégants plaquettaires (Plavix, Ticlid, Brilique, Efiect)** : 10 jours avant.
- **Anticoagulants oraux Sintrom** : 3 jours avant avec un relais par héparine sous-cutanée.
- **Nouveaux anticoagulants oraux** : 48 heures avant sans relais héparine sous-cutanée.

Pour le bon déroulement de l'examen, vous devez être strictement à jeun depuis la veille au soir.

Comment réalise-t-on l'examen ?

A. La biopsie par voie transpariétale

Elle se pratique sous anesthésie locale après un repérage échographique ou radiologique.

La biopsie consiste à prélever un fragment de foie, sur le coté droit et entre deux côtes, à l'aide d'une aiguille à usage unique.

B. La biopsie par voie transjugulaire

Ce type de biopsie est réalisé lorsqu'une ascite ou un trouble de la coagulation contre-indique la voie transpariétale.

Elle se fait sous anesthésie locale. Le malade, à jeun, est couché sur le dos. Un cathéter est introduit au niveau du cou, dans la veine jugulaire qui est guidé jusqu'au niveau de la veine sus-hépatique. Une aiguille à biopsie est glissée jusqu'au bout du cathéter puis le gastroentérologue la pousse dans le foie pour aspirer le fragment de tissu à analyser. Dans certains cas, il mesure les pressions hépatiques.

C. La durée de l'examen

Cet examen se déroule soit en hôpital de jour, soit en courte hospitalisation (24h).

La biopsie par voie transpariétale ne dure qu'une fraction de seconde et l'examen n'excède pas le quart d'heure.

La biopsie par voie transjugulaire dure en moyenne 30 min.

D. Les résultats

Ceux-ci seront envoyés à votre médecin traitant 10 à 15 jours après la date du prélèvement.



Centre Hospitalier de Wallonie picarde - CHwapi
Association Sans But Lucratif

Site IMC

80, chaussée de Saint-Amand - 7500 Tournai

Site NOTRE-DAME

9, avenue Delmée - 7500 Tournai

Site UNION

51, rue des Sports - 7500 Tournai

Centre de Consultations de PÉRUWELZ

11, rue de Sondeville - 7600 Péruwelz



Numéro d'appel général unique
pour tous les sites : 069/333 111

www.chwapi.be |  